L'ÉDUCATION

Le rapport Parent

Le rapport Parent sert de point fondateur à l'éducation telle qu'on la connaît au Québec. Selon ce rapport, bien que l'éducation doive bel et bien servir de formation pour le marché du travail en s'adaptant aux transformations de la société, elle doit aussi indissociablement préparer à la vie sociale et citoyenne.



Beaucoup des recommandations du rapport Parent ont été appliquées lors de la Révolution tranquille. C'est dans ce contexte que les Universités du Québec (UQ) et les cégeps ont été créés. L'objectif était de permettre à toutes et tous de s'émanciper et de s'épanouir personnellement et collectivement.



L'accès pour tous et toutes

L'objectif du rapport Parent était de rendre accessible l'éducation, notamment par l'instauration graduelle de la gratuité scolaire. Ainsi, il offre une opportunité aux personnes issues de milieux défavorisés, aux femmes et aux minorités ethniques de sortir de la pauvreté, de participer à la vie de la communauté et de s'émanciper.













LA MARCHANDISATION



L'économie du savoir

L'économie du savoir constitue l'un des piliers de la marchandisation de l'éducation. Elle fait en sorte que les établissements d'enseignement sont davantage concernés par la formation de futur-e-s travailleurs et travailleuses et la commercialisation d'un savoir rentable que par la qualité de l'enseignement et de la recherche.

Les hausses de frais de scolarité

Dans une éducation marchandisée, l'éducation est considérée comme un investissement de la part des étudiants et étudiantes pour pouvoir obtenir un emploi bien rémunéré plus tard. Ils et elles finissent donc par être perçu-e-s comme des clientes et des clients des établissements d'enseignement. Cette logique d'utilisateur-payeur est utilisée pour justifier toute augmentation des frais de scolarité, car il est considéré que les étudiants et étudiantes « achètent » un service.



L'ingérence du privé



La marchandisation de l'éducation va de pair avec un rapprochement entre les entreprises privées et les établissements d'enseignement supérieur. L'éducation s'éloigne alors d'une vision émancipatrice et elle devient plutôt un instrument utilisé par les entreprises privées pour faire du profit.



LES CÉGEPS



La formation générale

La formation générale constitue un ensemble de cours communs qui sont inclus dans tous les programmes (littérature, anglais, philosophie et éducation physique). L'objectif derrière la formation générale est d'uniformiser la formation reçue dans différents programmes, de bâtir un fond culturel commun pour toutes les étudiantes et tous les étudiants, et de faciliter la transition vers l'université et la réorientation vers un autre domaine d'études.





Le conseil d'administration (CA) est l'instance décisionnelle suprême d'un cégep ou d'une université. Or, la loi sur les cégeps oblige que la majorité des sièges des CA soients occupés par des membres externes pouvant provenir de différentes entreprises privées de la région. Ainsi, les décisions prises pour les cégeps le sont par des membres du milieu des affaires qui ne travaillent ni n'étudient dans les collèges. Bien qu'elle varie légèrement d'un établissement à l'autre, la situation est semblable pour les universités.



Développement économique

Les cégeps jouent un rôle important dans l'économie de la région dans laquelle ils se trouvent. Par exemple, ils emploient une grande quantité de personnel et ils rendent accessible plusieurs formations à la population locale.Aussi, le cégep est un milieu très dynamique qui permet créer de nouveaux projets et de développer de nouvelles idées, bref, de dynamiser sa région! Toutefois, la marchandisation peut détourner ces bienfaits du cégep. Par exemple, le campus ADN (Arts et Divertissements Numérique) offre plusieurs AEC en production de jeux vidéos. Ce campus, situé au coeur de Montréal, est affilié au cégep... de Matane.

LA MARCHANDISATION **AU CÉGEP**



Les attestations d'études collégiales (AEC) créées par les cégeps sont des courts programmes collégiaux sans formation générale qui ont comme objectif la formation d'adultes aux réalités du marché du travail. Elles sont souvent créées en collaboration avec les entreprises privées de la région. Toutefois, ces formations ultraspécialisées ne sont pas complètes et nécessitent souvent un retour sur les bancs d'école après quelques années sur le marché du travail.



Les centres collégiaux de transfert en technologie (CCTT) sont des organismes d'aide aux entreprises financés par le gouvernement et rattachés aux cégeps. Ces organismes permettent aux entreprises privées d'être subventionnées dans leurs projets de recherche en utilisant les infrastructures des cégeps, mais aussi en libérant certains enseignants et certaines enseignantes de leur charge de cours pour qu'ils et elles travaillent pour les CCTT. Cela détourne donc les ressources et le financement publics au profit du milieu privé.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT UNIVERSITAIRES



Les BLEU et les SOVAL

Les Bureaux de liaison entreprise-université (BLEU) s'occupent de sélectionner des projets de recherche selon leur potentiel commercial et de demander des subventions aux instances appropriées. Chaque université au Québec est affiliée à au moins un BLEU. Ceux-ci travaillent étroitement avec les sociétés de valorisation (SOVAL), qui sont des entreprises privées fortement subventionnées par les fonds publics pour réussir à conférer une valeur marchande au savoir, aux découvertes et aux recherches universitaires. Les BLEU et les SOVAL travaillent donc à breveter et à commercialiser à des fins privées le savoir créé par les universités.

Sous-traitance



Il arrive aussi que les universités sous-traitent certains de leurs services à des entreprises privées. Un exemple flagrant est celui de la Télé-université du Québec (TÉLUQ), qui a conclu une entente de 5 millions de dollars avec l'institut MACTI en mettant à la porte la quasi-totalité de ses tuteurs et tutrices. La tâche de soutien et d'encadrement des élèves a ainsi été refilée à une entreprise privée qui ne détient aucun permis d'enseignement.

RÉMUNÉRATION DES STAGES

Stages et marchandisation

Les stages non rémunérés font en sorte que les cégeps et les universités fournissent de manière constante de la main d'œuvre à des employeur-e-s. En effet, les stagiaires vont souvent faire les mêmes tâches que des employé-e-s avec pour seule différence qu'ils et elles ne vont pas recevoir de salaire. Le comble de l'ironie est que les stagiaires doivent payer des frais de scolarité pour faire ce travail gratuit, ce qui amplifie leur précarité! De plus, de nombreux stages dans des domaines traditionnellement masculins tels que le génie et le droit sont généreusement rémunérés, tandis que les programmes d'études dans les disciplines traditionnellement féminines comme l'enseignement, le travail social et la pratique sage-femmes incluent des centaines d'heures de stages non rémunérés.

LE FINANCEMENT DES, UNIVERSITÉS



Le sous-financement

Depuis les années 80, le financement des universités par le gouvernement du Québec est passé d'environ 80% aux alentours de 50% de leur financement total aujourd'hui. Ce désengagement de l'État a mené les universités à se tourner vers d'autres sources de revenus, notamment par le financement privé, les frais institutionnels obligatoires et la publicité sur les campus.



Le mal-financement

Depuis la réforme Legault du début des années 2000, le financement des universités se fait par étudiant équivalent à temps plein (EETP). Les universités se font donc donner des « points » pour le nombre d'étudiants et d'étudiantes qu'elles ont dans les différents programmes. Par exemple une inscription au baccalauréat vaut environ 1 point, une en sciences pures vaut 2,11 points et un doctorat en médecine dentaire vaut 10,69 points.

Étudiantes internationales et étudiants internationaux



À partir de l'automne 2019, la déréglementation des frais de scolarité des étudiantes et étudiants de l'international sera mise en place. Les universités pourront donc leur facturer le montant qu'elles souhaitent, ce qui est très inquiétant considérant les montants souvent très élevés qui leur sont chargés présentement. Pire: étant donné le nouveau potentiel lucratif de cette population étudiante, cette déréglementation va causer une compétition des universités entre elles à l'international, compétition qui va ironiquement coûter des sommes faramineuses à ces mêmes universités.